

SAN GAVINO DI CARBINI

TARIF DES CONCESSIONS PERPETUELLES
Attribuées dans les cimetières de la commune

Date d'application : 12/09/2022

Prix n°1 :

Prix d'une concession simple de 4,2m², telle que définie à l'article 18 du règlement municipal du cimetière :

QUATRE CENT DIX EUROS (410€)

Prix n°2 :

Prix d'une concession double de 6,9m², telle que définie à l'article 18 du règlement municipal du cimetière :

SIX CENT SOIXANTE TREIZE EUROS (673€)

Prix n°3 :

Prix d'une concession triple 9,9m², telle que définie à l'article 18 du règlement municipal du cimetière :

NEUF CENT SOIXANTE SIX EUROS (966€)

Prix n°4 :

Prix pour superposition de corps (par corps)

TROIS CENT QUATORZE EUROS (314€)

Prix n°5 :

Prix d'une concession dans le Columbarium

CINQ CENT EUROS (500€)

Le prix global de la concession sera calculé en tenant compte du prix de base de la parcelle (prix n°1, 2 ou 3), du nombre de superpositions (prix n°4) et du prix de base d'une concession dans le columbarium (prix n°5).

EXEMPLES :

